# JURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DESL'ABONNEMENT

Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.

Nord, Pas-de-Calaia, Somme, Aisne: Trois mois, 15 francs. La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AYANCE. - TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AY'S CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. - A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis. Paris, chez MM. Havas, Laffitz et C", place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 24

Brurelles & POPPICE DE PUBLICITÉ

ROUBAIX, LE 31 MAI 1896

#### Pauvre ministre!

A en juger par les apparences, la situation de M. de Freycinet est des plus piteuses. Il est honni par tous; il semble avoir fait toute abstraction de sa personnalité et se livrer complètement à la Chambre. Elle veut expulser; il expulsera. Immédiatement? Il s'y engage. On présentera des amendements? Il déclare les accepter d'avance. On dit des romans; c'est trop beau pour être vrai; n'est-on pas amené à dire dans le cas qui nous occupe: c'est trop absolu pour être réel? Quels que soient les intérêts qui aient pu inspirer M, de Freycinet, faut-il admettre qu'il se soit métamorphosé aussi subitement? La petite souris blanche ne feraitelle pas la morte? et puisque la souplesse est une des qualités jusqu'ici reconnues du ministre des affaires étrangères, ne serait-il pas possible qu'il tînt en réserve quelque expédient de sa facon?

Ce ne serait pas la première fois qu'au milieu des divisions de partis, en présence de compétiteurs qui ne se sentent pasprêts a accepter sa succession, il aurait, par une intervention adroitement calculée, à l'heure des incohérences et de la fatigue générale, formé une majorité telle quelle sur une solution qui ne modifierait point sensiblement le statu quo. Il ne manque pas de gens, confians dans l'habilité de M. de Freycinet, qui se refusent à voir en lui un instrument de proscription et, se piquant de sagacité, épient le moment où, d'un coup de balancier, cet éminent équilibriste se maintiendra sur la corde raide.

Certes, M. de Freycinet, en certaines circonstances, a montré son savoir-faire, surtout en ce qui concerne l'art de sauver son porteseuille, mais ce n'est pas sans avoir fait quelques acerocs à sa réputation de modération. On n'est pas impunément le président d'un conseil où s'ébattent à l'aise des radicaux comme le général Boulanger et M. Goblet, et sa part de complicité dans leurs actes est bien établie.

M. de Freycinet, qui connaît le tempérament de la Chambre, et a su en jouer quelquefois, a pu rêver de ne pas laisser trop de plumes centre gauche dans le traquenard radical. Il tentera peut-être une nouvelle expérience, mais il nous paraît douteux qu'il s'en tire indemme, et c'est déjà trop pour la dignité de son caractère qu'il ait admis en principe la nécessité de l'expulsion des princes.

#### **NOUVELLES DU JOUR**

L'expulsion des prince

M. Lefèvre-Pontalis, député du Nord, qui mal-gré son eist de santé s'était rendu samedi à son bureau, a combattu la proposition en y opposant les déclarations mêmes faites par le ministère au

nois de mars:

M. le président du conseil déclarait, il y a trois anois que les princes ne faisaient courir aucun danger et que d'ailleurs le gouvernement était efficamment armé. Aujourd'hui, au contraire, on vient demander à la Chambre le droit d'expulser par arrêté. Comment expliquer ce changement d'attitude? Quel fait nouveau s'est produit? Un mariage princier. Mais alors comment concilier l'attitude qu'on prend devant la Chambre avec le langage qu'on fait tenir à Lisbonne par M. Billot? Des mesures d'exil seraient inopportunes

langage qu'on init tenir à Lisconne par M. Billot.

Des mesures d'exil seraient inopportunes, tant
au point de vue de nos relatious extérieures qu'au
point de vue du succès de l'exposition qu'on préoint de vue du sacce are. A la suite de l'attentat à l'inviolabilité des per-

sonues, on propose un attentat à l'inviolabilité de la propriéte. Tant il est vrai que, en entrant dans la voie des mesures exceptionnelles, on ne sait pas

la voje des mesures exceptionnenes, on he sait pas où on s'erritera. Le projet d'expulsion n'est que la capitulation du ministère livrant la République aux radicaux de façon à justifier tôt ou tard la maxime qu'on n'assassine pas les gouvernements, mais qu'ils

Paris, 30 mai. — On lit dans le Nord, organe de la chancellerie ,russe, à propos de l'expulsion. « Rien de plus maladroit, de plus inopportun et de plus excessi n'a été fait contre la France, et surtout contre la France républiaaine, que le pro-jet de loi gouvernemental qui vise l'expulsion des priuces, accompagné d'une sanction peuale en cas d'infraction. » Paris, 30 mai. - On lit dans le Nord, organe de

Le cabinet et l'expulsion des princes

Le cabinet et l'expuision des princes

Le Siècle de ce soir dit:

"Aucun doute n'est plus possible sur l'existence
d'une majorité favorable à l'expulsion des prétendants. Cette majorité existe dans la commission,
elle se ruanifestera dans la Chambre dans des proportions heaucoup plus considérables.

> C'est grâce aux déclarations du gouvernement
que cet henreux résultat sera obtenu.

> Le gouvernement a présenté un projet, mais
il est prêt à accepter des amendements pour faciliter l'eutente et la concentration des forces républicaines.

Rentrée en France de Monsieur le comte de Paris

Paris, 30 mai.— Monsieur le comte de Paris, ac-compagné du marquis de Beauvoir, da comte d'Haussonville et de M. Dupuy, Mme la princesse

de Joinville et M. le duc de Chartres ont quitté Madrid vendredi soir pour se rendre directement

Paris. Monsieur le comte de Paris est arrivé à la froutière hier matin a onze heures. Il a déjeuné à Hendaye et a pris le train de Paris dans un wagon

Hendage et a pris de réservé.

Monsieur le comte de Paris est arrivé ce matin à cinq heures à la gare d'Orléans et s'est rendu immédiatement à l'hôtel de la rue de Varenne.

Madame la comtesse de Paris. M. le duc d'Orléans, Mine la princesse Hélène ont quitté Madrid

hier soir.

Paris, 30 mai. — Le comte de Paris est rentr's
rue de Varenne ce matin à 6 heures. Durant la
journée de nombreuses notabilités se sont rendues
à l'hôtel Galliera pour y déposer leurs cartes. Le
comte de Paris partira demain pour Eu avec la
comtessedont le retour aura lieu demain matin à

L'institut Pasteur

Mgr Turinaz, évêque de Nancy, a adressé à M. Pasteur une lettre dont voici un passage :

M. Pasteur une lettre dont voici un passage:
Je vons dois un témoignage de mon admiration,
car l'Eglise, ainsi que le disait naguere le grand pape
Léon XIII, l'Eglise a toujours applaudi aux conquêtes
de la science, et en particulier à celles « qui ont pour
but d'embellir la vie et de la rendre plus heureuse. »
Je vous dois un témoignage de ma reconnissance,
car vous consacrez ces conquêtes de la science au
soulagement des malades, des infortunés peur l'esquels l'Eglise a eu toujours la tendresse d'une mère.
Que Dieu vous seutienne et vous guide dans vos
travaux, et qu'il vous accorde dans de nouveaux et
celatants succès la récompense qu'ambitionne votre
soble cœure. 

Les sauveteurs de la Seine

Paris, 30 mai. — Aujourd'Ind a eu lieu l'assembles générale des Sauretours de la Seine. M. Goblet y assistait. Cette réunion avait été organisée en l'honneur de MM. Pasteur et de Lesseps.
M. de la Forge, président, a prononcé un dis-

en l'honneur de MM. Pasteur et de Lesseps. M. de la Forge, présideut, a prononcé un dis-cours; il a dit qu'il appartenait à la société des sauveteurs d'officir e temoignagne de reconnais-sance à deux grands hommes qui sont l'orgueil de

la France.

Le peuple se dirige maintenant de préfèrence vers les hommes de bien, dévoués aux humbles et aux pauvres et pratiquant les principes du travail pour la patrie, la liberté et la fraternité des sciences.

C'est pourquoi le XIX° siècle s'appellera le siècle de Victor Hugo, de Lesseps, de l'asteur. En les gloriflant, la Société des Sauceteurs glorifle le génie mis au service de l'humanité.

Don Carlos à Perpignan Madrid, 30 mai. — Le bruit court à Madrid ue don Carlos se trouverait près de Perpignan.

Les papiers du colonel Herbinger Paris, 30 mai. — Douze heures après la mort du colonel Herbinger, les scellés ont été apposés sur son bureau-secrétaire; nous n'avons rien a dire contre cette formalité, toujours prise dans le cas de décès d'un officier supérieur ayant com-

cas de deces d'un officier superieur ajant com-mandé en chef. Meroredi prochain, le juge de paix, accompagne d'un officier d'état-major, viendra opèrer le dépouillement.

Mais, d'après le dire d'un de nos confreres, ces

mais, a après le uire a un de nos conferes, des messieurs ne trouveront que des correspondances ou des papiers privés. On suppose, avec quelque raison, que tous les documents importants se trouvent depuis long-temps entre les mains d'un officier supérieur, ami intime du colonel.

Un discours du général Davout

Lyon, 30 mai. — Hier soir, a eu lieu l'inauguration du nouveau Cercle des officiers de la réserve et de l'armée territoriale.

Le général Davout a prouoncé une allocution dans laquelle il a fait l'éloge de l'armée territoriale, qui combattra, dit-il, uon pas en deuxième ligue, mais en promière ligne, aux côtés de l'armée active. ligue, mais mée active.

Basly à Decazeville

Basly à Decazeville

Decazeville, 30 mai, 11 h. 14. — M. Busly est arrivé ce matin à huit heures quarante. Un certain nombre de mineurs, portant des drapeaux tricolores, sont allès l'attendre à la gare. Des bouquets lui ont été offerts. M. Basly est rentré directement à l'hôtel et la maifestation a pris fin. L'issue du débat engagé hier à la Chambre cause parmi les mineurs une vive déception. Les esprits sont très animés.

Cette après-midi auront lieu des réunions que M. Basly présidera.

Agitation socialiste en Italie

Rome, 30 mai. — Les troubles qui ont eu lieu à Trani, près Turin ont eu leur contre-coup dans

plusieurs provinces en créant une agitation qui augmente de jour en jour.
L'agitation est particulièrement intense dans les provinces de Faenza et de Forli; à Mantoue les troupes sont consignées depuis dimanche dernier. Demain les secialistes ont organisé, dans cette dernière ville, une grande manifestation pour recevoir les députes socialistes qui ont été élus au scrutin de dimanche dernier.

L'éruption de l'Etna

Catane, 30 mai. — On signalait hiersoir une re-crudescence de la lave dans les directions de Bel-passo, San-Nicolo et Nicolosi.

#### LE CONGRÈS IMPÉRIALISTE DE L'APPEL AU PEUPLE

Dimanche matin, à six heures, se sont rassem-blés en congrès au Grand-Hôtel, les membres de l'association de la presse départementale de l'appel au peuple. Une centaine de députés et de journaau peupie. Une centaine de deputes et de journa-listes assistaient à cette première séance. M. Mer-son, présilent de l'Association départementale, a dirigé les travaux du congrès. A ses côtés, avaient pris place MM. Cunéo d'Ornano, Robert Mitchell, Guyon, directeur de la Patrie, de Loqueyssie, etc. En prenant place au bureau, le président a prononce un long discours-manifeste. Après avoir parlè de l'organisation, qui fera l'objet des travaux du congrès, l'orateur termine en ces termes : Au-dessus de l'union conservatrice se place, mes-sieurs. l'unité impérialiste, à laquelle nous devons

travailler d'abord et sans relache, parce que la est le secret de la puissance et le réel instrument du salut. Dans la première séance on n'a discuté que le

Dans la premiere seame en n'a discute que le premier article d'une affirmation de principes sol-licitée de la réunion. MM. Michell et Guyon, notamment ont, repoussé toute solidarité avec les royalistes, pendant que MM. Gienre (des Landes) et Cunéo d'Ornano ré-clamaient surtout l'union conservatrice.

Ensia M. Lachaud est parvenu à faire voter le premier article ainsi amendé: 1° Le congrés affirme sa foi dans la doctrine de la souveraincté nationale, seule basse légitime du tout pouvoir démocratique : déclare qu'il contiendra de-vant la nation la cause de l'Empire avec les Napo-

SECONDE SÉANCE

Le président raconte que, pendant la campagne législative de 1885, l'union conservatrice n'a pas

tét exercée avec beancoup de loyaute, dans le Nord, par le parti royaliste. Là-dessus, avalanche de discours. M. le président met aux voix l'article suivant :

Le congrès est pénétré des vices du gouvernement parlementaire, qui compromet à la fois le principe d'autorité, la vraie liberté, la sécurité et la postérité Adopté à l'unanimité.

M. Merson lit le paragraphe ci-dessous:

Convaince que l'unique moyen de rémédier aux dangers présents, de sauvegarder l'avenir et de restidangers presents, de sauvagasset un repaire de la consulté, le droit de disposer des destinées du pays, le congrés estime que les efforts des représentants de la nation doivent tendre à obtenir cette consolation MM. Thiebault, Robert Mitchell, Cuneo d'Or-

M. Michaelt, Robert Mitchell, Cuneo d'Or-nano prennent tour à tour la parole. M. Momiron (l'Abville de la Creuse) dit qu'il deviendrait orléaniste si demain Monsieur le comte de Paris était plébiscité. Le paragraphe est adopté à l'unanimité moins

M. Merson met aux voix les articles survants : Le congrès déclare qu'il appartient à la presse de aire prévaloir ces principes.

Adopte à l'unanimité. Adopte à l'unanimité.

Il décide, en conséquence, qu'il sera formé à Paris un comité central de la presse de l'Appel au peuplé, composé des membres du syndicat de la presse départementale et de X..., membres de la presse de Paris, choisis par elle. Ce comité aura pour mission de coordonner les forces du parti de l'Appel au peuple, de compléter son organisation et de développer son action en affirmant son autonomie. A cet effet, il se tiendra en rapport avec le groupe parlementaire de l'Appel au peuple du Sénat et de la Chambre des députés.

Adopté à l'unanimité moins une voix. Enfia, la motionsuivantea été repoussée à l'unanimité moins une voix :

Le congrès enfin laisse aux directeurs de journaux impérialistes la faculté de conclure les alliances électorales qu'its jugeraient nécessaires, sous réserve formelle de la reconnaissance des droits souverains impressriptibles de la nation sur effe-meme et d'uné équitable proportionnalité dans la répartitions des capitatsus.

L'assemblée décide que le comité central comprendra: MM.Cuneo d'Ornnao, Guyon, de Loqueys-sie, Mitchell, Giraudeau, commandant Blanc,

La séance est levée à six heures.

La seance est levee à six heures.

Le banquet

Le soir à eu lieu, au Grand-Hôtel, un banquet
par souscription. Une centaine de couverts.

Au dessert, des toast out été portés par MM.
Merson, de Sède, Jolibois, Crauffon, Guyon, Robert Mitchell, qui out bu à la réalisation du programme voté dans la journée et au triomphe des doctrines de l'Appel au peuple.
Aujourd'hui, à neuf heures, réunion des membres
de la pre-se départementale. Ordre du jour: défense

A deux heures, réunion des membres du comité

## ARMAND CARREL

La ville de Rouen va élever une statue à Armand Carrel. Une statue à un journaliste! La presse, un des pouvoirs de l'État, comme disaient nos pères, n'est point accoutumé à pareil honneur. Le pro-pre du journaliste est de travailleur à la gloire des autres, rarement à la sienne. Ce qu'il forge de célébrités de bon ou mauvais aloi est incalculable. Le peintre, le statuaire, le poète, le romancier, l'auteur auraient bien de la peine à percer, si le journaliste n'était là pour les faire connaître, le ne parle pas de l'homme politique. L'homme d'Etat peut se passer de gazettes; l'homme politi-

d'Etat peut se passer de gazettes; i nomme ponta-que, ou, si l'on veut, le politiciem n'existerait pas sans elles. Je gage que, sur cinq cent quatre-vingts députés et trois cents sénateurs, plus do la moitié, sinon les trois quarts, doivent la notoriet qui les a fait réussir à un système de réclame locale savamment exploitée. Après avoir toute sa vie trimé pour le plus grand profit et la plus grande gloire du prochain, le journaliste meurt généralement obscur; il s'en va ignoré de la foule et de ceux-là mêmes qu'il a rendu célèbres. Eut-il rempli le monde du fraças de ses polémiques, non nom lu survit rarement.

Armand Carrel fut l'un des journalistes les nlus brillants et les plus populaires de son époque. Il a fallu que ses compatriotes eussent l'idée de lui contruire un monument pour le tirer de l'oubli! Les hommes d'aujourd'hui qui savent ce qu'il valait sont rares; plus rares encore ceux qui ont lu la collection de ses articles réunis et publiés par Littré. Le nom d'Armand Carrel n'éveillait, sauf chez quelques lettrés, que le souvenir lointain d'un duel tragique où il avait trouvé la mort. La balle qui l'avait tué est encore ce qui l'aidait le plus à le faire vivre dans la mémoire des nouvelles géné

On a érigé bien des statues depuis quinze ans, et à bien des gens qui méritaient moins qu'Armand Carrel d'ètre immortalisés par le bronze ou par le marbre. J'ai, moi-même, à cette place, raillé la manie ou plutôt la statuomanie de nos contemporains. Cette espèce de rage, qui sévit même dans les chefs-lieux de cantou les plus reculés, attend encore son Pasteur. Je ne lui trouve qu'une cir-constance atténuante, c'est de donner du travail aux statuaires. La sculpture est l'une des rares branches de la production française, qui n'aient pas à souffrir aujourd'hui. Le ciseau du moins ne chôme pas. Les artistes et les praticiens qui le manient ont depuis longtemps et pour longtemps encore du pain sur la planche.

Mais j'estime que la statue d'Armand Carrel fait

exception, et que les rouennais ont bien raison de venger ce grand oublié. Ne fût-ce que pour la rareté du fait, nous devons applaudir, nous jour-nalistes, au monument élevé à la mémoire d'us des écrivains qui out honoré et illustré notre pro-fession.

#### L'AGRICULTURE POLITIQUE

Il nous faut revenir sur cette circulaire minis-térielle enjoignant d'enlever toute apparence offi-cielle aux diverses sociétés agricoles en les excluant des cérémonies de distribution des récom-

C'est là une véritable déclaration de guerre aux Societés d'agriculture en général, mas plus parti-culièrement à la Société des Agriculteurs de France. Celle-ci n'en doit point avoir grand souci : elle ne peut que gagner à se trouver indépen-dante; mais qu'on n'aille pas croire que le minis-tre, prenant sa décision, ait songé un instant aux interêts agricoles qui lui sont confiés. Nos ministres n'ont à faire que de la politique, et l'horloger Tirard l'a assez démontré le jour ou,

ministre de l'agriculture, il prit du maïs pour des

ministre de l'agriculture, il prit du maïs pour des asperges...
Or, depuisquelque temps on a imaginé de présenter la Société des Agriculteurs de France comme une Société politique de propagande conservatrice. On a beau ne s'occuper en rieu de politique; n'en pas faire, c'est en faire contre le gouvernement. Il est vrai qu'avec les lois qu'ils ont faites, les traités qu'ils ont signés, les impôts dont ils ont surchargé les populations rurales, nos maîtres ont mis l'agriculture en tel état, que ne rien dire même, peut naraitre impliquer un blême En bone instice. peut paraître impliquer un blâme. En bonne justice, pour tant ne devrait-ou pas plutôt remercier les Sociétés de s'en teuir à cette désapprobation muette, tandis que celles dont les membres passent pour ne pas aimer le gouvernement, pourraient exploiter au profit de leurs idées tous les maux dont il est l'auteur ?

Le terrible est que ces odieuses Sociétés ne s'en iennent pas à leur désapprobation muette ; elles therchent encore, à force de conseils éclairés et de généreux encouragements, à attenuer les désastreux effets d'une inepte gestion : c'en est trop,

pour les gérants !
Et ils sévissent.
Le ministre, lui, se sert de ses armes. Il pense que des l'instant que la Société des agrienteurs de France aura perdu sa temte semi-officielle, les services rendus ou à rendre par elle seront oubliés et mépriés ; et il prive la Société de sarteInte semi-officielle, Grand bien cela fasse-t-il au ministre et à sa politique!

Contre ces sociétés agricoles qui font de l'agri-culture, on voudrait voir se former des sociétés agricoles qui feraient de la politique, et on en-gagnes comités de province à travailler dans ce

Nul doute que le ministre ne donne hien vite le prestige de l'officialité aux Sociétés agricoles qui se formeront suivant ce dernier modèle, souhaits du Siecle. Leurs membres seront-ils compétents et en mesure de rendre aux populations rurales les services spéciaux qu'elles doivent en attendre? Qu'importe, pourvu que celles-ci aient leurs Basly comme les populations minières, leurs Duc et leurs Roche; ce n'est pas du blé que nos gouvernants demandent aux champs, ce sont des bulletins de

On s'arrangera pour les avoir, et notre belle terre de France, bientôt, ne produira plus que l'immortelle rouge dési libres-penseurs et les arbres de la soi-disant liberté! On écrit de Bersée à un de nos confrères :

On écrit de Bersée à un de nos confrères:

« Nous comprenons maintenant pourquoi M. Develle tient absolument à ce que les sociétés d'agriculture ne décernent pas de récompenses dans les concours régionaux et, si nous devons juger les opérations du jury officiel par un exemple qui est sous nos yeux, franchement nous ne fèlicitons pas le dit jury.

» M. Désirè Duhem, de Bersée, a obtenu le premier prix pour la patite cultires, soit une convenier prix par la patite patite par la patite par la patite patite par la patite patite patite par la patite patite

mier prix pour la petite culture, soit une somme de 1,000 francs et un objet d'art de 200 francs.

Nous avions toujours cru jusqu'ici que la pri-me de petite culture devait ête donnée à un véritable cultivateur, vivant uniquement de la terre et complètement adonné à cette profession. On a changé tout cela; M. Désiré Duhem est à peine cultivateur, et nous croyons que daus le rapport agricole, il n'y a pas un seul de ses collègues de Bersée qui ne puisse lui rendre des points.

Bersèe qui ne puisse lui rendre des points.

> En réalité, M. Désiré Duhem est surtout cabretier; il est essuite marchand de charbon, enfin acheteur de graines de betteraves pour M. Florimond Desprez.Si tout cela ne vous suffit pas, nous ajouterons que M. Désiré Duhem est un agent électoral opportuniste du plus grand mérite. En voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer le choix du juny official. C'est égal, on a bien ri à Bersée, et l'amour du

gouvernement n'a pas fait de grands progrès puis huit jours dans l'esprit des populations.

### BULLETIN ÉCONOMIQUE

LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE LONDRES

Quand le gouvernement français, il y a quelque Quand le gouvernement français, il y a quelque deux ans, a pris l'initiative de la création de Chambres de commerce françaises à l'étranger, il était mû par cette pensée qu'il importait de grouper les négociants français établis au dehors, afin d'obtenir d'eux les renseignements et indications nécessaires au dèveloppement de notre commerce d'échanges, de notre expertative surfective d'échanges, de notre exportation surtout, avec les pays dans lesquels ils sont établis

C'est dans cestqueis ils sont établis.
C'est dans cette pensée qu'à été constituée la grande commission dont notre honorable ami, M. Claude (des Vosges), fut le président; c'est ansi que la chose a été, en effet, comprise à peu près partout. Ce qu'il importe à la France, c'est, tout le monde en convient, d'obtenir des renseigne-ments utiles sur la possibilité de créer des débou-chés, si utiles à son industric et que lui disputent avec un acharnement de plus en plus grand, les

Ce qu'on demandait donc, surtout, aux Chambres e commerce françaises qui se fondaient à l'étran-Ce qu'on demandait donc, surtout, aux Chambres de commerce françaises qui se fondaient à l'étranger, c'était des renseignements précis sur la situade leurs places respectives; c'était qu'elles nous difent comment nos produits y sont appréciés; si leur prix de revient est trop élevé, si leur qualità n'est pas telle qu'on l'exige, en un mot, tout aqui peut aidor et renseigner notre fabrication intérieure, et lui permettre de se placer, pour shei dire au relité autre. intérieure, et lui permettre de se placer, pour alusi dire, au point exact exigé par les habitudes

Bon nombre de Chambres de commerce établies à l'étranger, par des Français ont ainsi compris leur mission. Nos Français de Londres, toutefois, ont pense qu'ils devaient faire autrement. Ils ont, en effet, établi une Chambre de commerce: même cette Chambre à donné naissance à un comité mais Chambre et Comité ont imaginé qu'ils n'ont pas vu le jour pour rester dans le terre à terre des combinaisons commerciales pures et simples. Tout de suite, ils se sont érigés en académie, émule du Cobden-Club, et ils ont cru qu'ils n'ont rien de mieux à faire que de se hausser sur les questions transcendantes et de donner des leçons aux Fran-çais de France, au gouvernement et au Parlement français, qui, selon eux, «ont des tendances funestes aux intérêts de notre industrie nationale. »

C'est donc aux tendances de nos pouvoirs publics que la Chambre de commerce française de

Dans l'article 9 de ses statuts, il est écrit que ette Chambrea pour but « de donner au gouver-nement français et au ministre du commerce, en particulier, les aviset renseignements qu'ils pour-ront lui demander, ainsi que ceux que, de sa pro-pre initiative, elle jugera utile de lui transmettre sur les faits industriels et commerciaux d'intérét général; de présonter ses vues sur les moyens les plus propres a favoriser et à développer la prospérité nationale et l'extension des relations inter-

On le voit, le programme est fort ambitieux et dépasse de beaucoup celui que notre gouverne-ment désirait voir adopter par ses institutions, et que nous venons d'analyser sommairement. Celle de Londres, s'étant donc élevée dans les nuées économiques, s'exprime en ces termes :

nuées économiques, s'exprime en ces termes :

« Des tendances que nous considérons comme funestes aux intérêts généraux de notre industrie nationale
se produisent et trouvent un écho jusqu'au sein du
Parlement, jusqu'au sein du ministère; de puissants
intérêts privés, aveuglés par la passion, imbus des
traditions d'un autre ago, s'efforcent de faire revivre
une politique commerciale irrévolablement condamnée
aux yeux de tous les esprits éclairés et impartiaux
par la raison, par la théorie, et par la pratique.

« Ce n'est pas assez d'avoir fait échouer le renouvellement d'un traité commercial avec l'Angletere,
d'avoir fait triompher, dans la révision de notre tarif
général de douane, le maintien de droits protecteurs
iniques; aujourd'hui on veut aller plus loin; on ne
recule pas davant la prétention monstrueuse de frapper au cœut 30 millions de Français en demandant
que l'importation des bles étrangers soit soumise à
un droit prohibitif de 5 fances le q'fintal métrique,
c'est-à-dire de 20 à 25 pour cent, et que des droits non
moins excessifs, non moins prohibitifs, soient impos's
sur les bestiaux. » ur les bestiaux. »

Du moment où elle se mettait à ce diapason. des le début, il était naturel que la Chambre de commerce française de Londres, s'enfoncant dans la théorie, aboutit à des conclusions extrèmes. C'est ce qu'elle fait. Ce qu'elle réclame, le voici ; elle s'écrie :

« La liberté complete, entière, sans aucune entrase ni restriction d'ouverne espèce, est d'ordre naturel et doit être considérée à notre époque comme la pierre angulaire de l'édifice social. »

Ah! mais, elle a des principes la Chambre de commerce française de Londres, et elle le fait bien voir à notre gouvernement, tout de suite, et sans voir à notre gouvernement, tout de suite, et sans barguigner. Il lui faut la liberté complète, absolue, saus restriction. Et fièrement elle ajoute qui lui appartient, à elle, qui est indépendante, « qui est sans préoccupation aucune des intérêts réels ou supposés de telle ou telle industrie de parler aussi hautement. »

Eh quoi! elle est sans préoccupation aucune des intérêts de l'industrie? Mais alors cette Cham-

des intérêts de l'industrie? Mais alors cette Chambre de commerce se place hors du cadre tracé pour la constitution de ces établissements à l'étranger, car enfin s'est pour se préoccuper precisément de ces intérêts, dont celle-ci semble faire si bon marché, qu'on a résolu d'aider à la création des Chambres de commerce françaises au dehors.

Est-ce que cela ne tendrait point à prouver que la plupart de ces Français, comme on l'a prétendu, sendent et architent heureun plus les produits.

vendent et achètent, beaucoup plus les produits étrangers que les produits français, auquel cas leur détachement de l'intérêt de la production française se comprendrait.

Mais la leçon ne serait pas complète si, après voir réclame la liberté absolue et sans restriction la Chambre de commerce française de Londres n'indiquait pas quels sont les voies et moyens à adopter, selon elle, pour rendre possible cette grande mesure.

sion des droits de douane sur les articles suivants: Articles a admettre tamidiatement en franchise Montant des droits perçus en 1882.

Tissus de coton. Tissus de laine Céréales . Mrchines et mécaniques. Fruits detable.
Fils de coton.
Poteries, verres et cristaux.
Tissus de lin ou de chanvre.
Fils de lin ou de chanvre.
Fromages
Huile d'olive.
Chevaux.
Tissus de soie et de bourre de soie. 

Total. . . . . 117 4 Mais, comme on le voit, cela entrainerait la perte de 117 mi!lions et demi sur la perception des roits de douanes."

Cent dix-sept millons et demi de moins à perce-voir par le Trèsor ! diable, mais que va dire notre ministre des finances ? car c'est une somme, cela, surtout dans les circo\_istances actuelles. Rassurez-vous, la Chambre de commerce française de Lon-dres a prévu le cas ; aussi se hâte-t-elle d'appor-ter, très tranquillement. à M. le ministre des finances, une compensation. Elle est même fort généreuse, car au lieu de 117 millions elle génereuse, car au fieu de 117 minious ene lui offre 123 millions; il y a donc encore un bénéfice pour le Trésor. Mais, ces 123 millions, eù les prend donc cette ingénieuse Chambre? Sur le cafe, le vin, le sucre, etc. Voici, du reste, sa petite nomen-clature :

Droits additionnels sur les articles ci-des-sous pour combler le déficit créé par la suppression des droits sur les articles

suppression des cités plus haut : cités plus haut :

Sur 400 millions de kilos, totalité du sucre
livré à la consonsommation, à 15 c.par k.

Sur 80 millions de kilos, totalité du café, du
cacao, du thé et des piments, à 50 c....

Sur 6 millions d'hectolitres de boissons
diverses — vin, bière, cidre, à 3 fr....

Sur 250 mille hectolitres eaux-de-vie et
tous autres spiritueux, à 20 fr....

Total.... 123 0

Ce n'est pas plus difficile que cela; en un trait e plume, c'est fait. La Chambre de commerce française de Londres La Chambre de commerce française de Londres ignore donc que nous avons des traités de commerce qui nous empêchent d'augmenterle droit sur les vins étrangers; elle ignore donc que, en France, les cafés paient déjà 156 francs par 100 kilogrammes; elle ignore donc que nous avons des engagements avec nos colonies, des obligations, an moins, et qu'on verrait d'un très mauvais œil; en France, me, tentative du gene de celle que con-France, une tentative du genre de celle que con-seillent ces étranges Français, de Londres: Frap-per nos colonies pour dégrever les produits an-glais...!

per nos colonies pour degrever les produits anglais...!

Car ce qu'on demande, ce n'est pas la liberté, 
au fond, dont on ne se sert que comme d'un mot 
séduisant ainsi que l'ont fait avec succès les Anglais; ce qu'ils demandent, c'est qu'on fasse payer 
aux Français 15 centimes de plus le kilogramme 
de sucre, 50 centimes de plus le café, etc., pour 
pouvoir ouvrir la porte, toute grande, aux produits anglais. Et ainsi du même coup, pendant 
qu'on surchargerait le consommateur français, on 
ruinerait, plus encore qu'elle ne l'est, l'industrie 
de la France. Ah! qu'ils ont raison, ces Français 
de Londres, quand ils disent qu'ils sont sans préoccupation à l'égard de nos industries!

Ge qu'il y a de plus admirable c'est qu'ils finis-

Ge qu'il y a de plus admirable c'est qu'ils finis-sent par demander à notre ministre du commerce un petit subside, une petite subvention. Reste à un petit subsuct, une petite subvention. Reste à savoir si celui-cijugera que cette leçon d'économie politique, qu'on croirait écrite par des disciples du Cobden-Club, mérite une récompense! Hélas ! iljugera, sans doute, comme nous, que la moindre indication sur la concurrence que font en Angleterre, les produits allemands aux produits français et les causes da succès de cette concurrence, ent bien mieux fait notre affaire!

#### PETITES NOUVELLES

Le sculpteur Reiberg a envoyé au prince de Bis-mark le buste du pape qu'il vient de terminer. Le chanceller allemand a adressé à l'artiste une lettre de remerciments dans laquelle il le félicite d'avoir fait une œuvre d'art véritable.

a worr fait une couvre à art veritaire.

"Un service funèbre sera célébré, vendredi 11 juin, à l'église Saint-Louis d'Antin, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de l'amiral Courbet.

Il y a une année, effet, que le glorieux amiral a succombé pendans l'expédition des îles Pescadores.

## CHRONIQUE LOCALE

#### ROUBAIX

Les régates du Blanc-Seau. — Les courses nautiques organisées par le cercle Les Trois Etoiks n'ont pas été favorisées par le temps. Un orage épouvantable qui a éclaté vers six heures a gâté la partie la plus intéressante de ces régates en dispersant le public. C'est vraiment dommage, car cette fête aurait été incontestablement, saus cet incident, la vlus brillante de ce remandaire. cet incident, la plus brillante de ce genre qui ait été donnée à Roubaix.

été donnée à Roubaix.

Au début des courses, la foule était énorme, sur les deux rives du canal, pour applaudir aux exploits des canotiers et stimuler leur ardeur. Ni en 1884 ni en 1885, on n'avait vu un aussi grand nombre de spectateurs. Tout le monde sportif de Roubaix et de Tourcoing était là.

C'est à six heures, après la sixième course, que l'orage se dechainait dans toute sa violence. La débandade a été générale ; chacun s'abritait où il pouvait, dans les tribunes couvertes, sous celle du jury, dans les buvettes, les garrages, les

les garrages, les rares maisons situées à proximité, voire mê sous les chariots ayant servi à transporter les yoles de courses. Les membres du jury et les personnes qui se trouvaient dans leur tribune, exposés aux rafales de la tempète, à la grêle et à une pluie diluvienne, ont èté trempés jusqu'aux os; toute la décoration de la tribune a été enlevée toute la décoration de la tribune a été enlevée par le vent, on a même craînt, à un certain moment, que la charpente ne s'essondràt. Ceux qui ont été témoins de la déroute occasionnée par cet orage en conserveront longtemps le souvenir. Les régates ont été vaturelsement suspendues

Les régates ont ête naturellement suspendues pendant la durée de l'averse, elles ont été reprises à 6 heures et demie, mais devant un public fort restreint, un millier de personnes au plus.

Ces courses présentaient un intérêt tout exceptionnel, non seulement par le nombre des sociétés

uonnel, non seutement par le nombre des sociétés concurrentes, mais aussi par la valeur des équipes que chacune d'elles mettait en ligne. Le fait le plus saillant de la journée a été le magnifique succès remporté par nos concitoyens, les membres du Cercle de l'Aviron. Ils ont enlevé supérieurement le grand prix (Juniors), offert par les députés de Roubaix et de Tourcoin, get celui (canter). ment le grand prix (Juniors), offert par les députés de Roubaix et de Tourcoin , get celui (seniors) de M. Pierre Catteau. Deux d'entre eux, MM. Caron et Emile Trussaut, qui ont déployé une énergie peu commune, ont merité de passer seniors le jour

meme. A 3 h. 05, la détonation annonçant la première course est partie de la tribune du jury; voici les résultats:

1º Course. — Embarcations de plaisance à deux 1" Course. — Embarcations de plaisance à deux rameurs. Parcours: 1,200 mètrès, 2 virages. — ler prix: une médaille d'argent et un objet d'art, Bon dernier, de l'Union Nautique de Cambrai (6'30"), qui a fourni un fort beau parcours. 2e prix, une médaille en argent et un objet d'art, Pus si vite, du Sport Nautique d'Amiens (6'34"). Miamou, du Sport Nautique de Lille, na pas achevé la course.

2" Course. — Voles-Girs (inviser) e miniert.

2º Course. — Yoles-Gigs (juniors) 2 avirons en pointe, Parcours: 1,200 mètres, 2 virages. — ler prix, une médaille en vermeil et un objet, don du Rowing Club de Roubaix, Juliette, du Cercle de l'Aviron, de Roubaix (5'43"), 2º prix, une médaille en argent et